

Conditions générales cours d'été 2019 / Morges-Natation

En vous inscrivant à nos différents cours d'été vous acceptez les conditions générales ci-dessous.

Les tarifs des cours ne comprennent pas l'entrée à la piscine, celle-ci doit être payée par l'utilisateur. L'entrée de la piscine pour l'accompagnant d'un enfant reste gratuite pour autant qu'il n'utilise pas les infrastructures.

Les cours sont donnés par tous les temps, sauf en cas d'orage.
Ils sont donnés pendant les heures d'ouverture de la piscine.

Les cours manqués pour fermeture de la piscine ou orage seront dans la mesure du possible remplacés, mais pas remboursés.

Les cours manqués ne sont pas remboursés ni remplacés, y-compris ceux manqués pour un confort météorologique.

Paieiment des cours et stages

Le paieiment des cours se fait par virement bancaire sur notre compte à la banque Raiffeisen.

Pour les cours privés et semi-privés (2 ou 3 enfants), le paieiment se fait une semaine avant la date du premier cours aux coordonnées suivantes :

Compte bancaire

Morges-Natation / Case Postale 736 / 1110 Morges

Banque Raiffeisen / N° IBAN : CH33 8046 0000 0546 7805 9

Mention : « Nom et Prénom de l'enfant » / « nombre de » cours « privés ou collectifs » avec « nom du moniteur »

Pour les stages, le paieiment se fait au plus tard 1 semaine après la validation par mail de l'inscription, **passé ce délai, sans paieiment, l'inscription au stage sera annulée !**

Coordonnées de paieiment :

Compte bancaire

Morges-Natation / Case Postale 736 / 1110 Morges

Banque Raiffeisen / N° IBAN : CH33 8046 0000 0546 7805 9

Mention : « Nom et Prénom de l'enfant » / « Numéro du Stage »